

avocat

En quoi consiste ce métier ?

Les avocats sont de plus en plus spécialisés. Les avocats de proximité, qui règlent les problèmes de la vie quotidienne (droit de la famille, droit du travail...) Les sociétés qui n'ont pas de service juridique font régulièrement appel à des avocats extérieurs pour régler les affaires juridiques courantes, commerciales ou financières. Même si elles disposent de juristes en interne, elles peuvent solliciter un avocat pour régler des problèmes plus complexes. L'avocat exerce souvent plusieurs fonctions (conseil juridique et défense).

Lorsqu'il s'agit de défense, l'avocat rencontre plusieurs fois son client avant le procès, constitue son dossier et rédige les pièces nécessaires à la défense. Il assiste les inculpés chez le juge d'instruction pour veiller au respect de leurs droits, ainsi qu'à l'audition des témoins et aux expertises. Lors du procès, il soutient la cause de son client par ses interventions et une plaidoirie finale.

Les études nécessaires ?

Les futurs avocats se préparent à leur métier dans l'un des centres régionaux de formation professionnelle pour avocat (CRFPA). Les CRFPA sont accessibles sur examen très sélectif aux étudiants en droit de niveau master (pas plus de 3 présentations). L'examen est organisé par plusieurs universités. Il peut se préparer au sein des instituts d'études judiciaires (IEJ).

La formation dure 18 mois et s'organise selon 3 modules :

- formation de 6 mois en CRFPA,
- module de 6 à 8 mois consacré à un projet pédagogique spécialisé,
- stage de 6 mois dans un cabinet d'avocat à l'issue duquel on passe le certificat d'aptitude à la profession d'avocat.

Il faut ensuite s'inscrire au barreau.

Quel est le salaire ?

En début de carrière, un avocat gagne entre 216.000frc et 324.000frc brut par mois.

Ensuite, les rémunérations varient en fonction de la situation. Le revenu moyen mensuel dans la profession serait aux alentours de 600.000frc. Mais on compte évidemment de très fortes disparités.